

Elaboration du Schéma Régional Biomasse (SRB)



Atelier plan d'actions
1^{er} juillet 2019 – Châlons-en-Champagne



Introduction



- Vos contacts :
 - Esther GERVAIS : Esther.GERVAIS@grandest.fr
 - Raphaël LAUTH : Raphael.LAUTH@grandest.fr
 - Isabelle WURTZ : isabelle.wurtz@agriculture.gouv.fr
- Etapes antérieures :
 - 26 avril 2019 :
 - Présentation du diagnostic aux acteurs
 - Atelier scénarisation
 - Jusqu'au 17 mai 2019 : réception des contributions des acteurs sur le rapport de diagnostic

Tour de table



1. Introduction / Tour de table
2. **PARTAGE DES LEVIERS / PISTES D' ACTIONS**
3. **ELABORATION DES FICHES ACTIONS**
4. **APPEL À CANDIDATURES**
5. Clôture

R

principales du PRFB relatives au BIBE et à la mobilisation



Rappel des actions du PRFB

Intitulés	Objectifs PRFB	Objectifs stratégiques	Principales actions prioritaires
II. Renforcer la compétitivité de la filière	2. Développer les marchés du bois	10. Favoriser les débouchés en bois énergie dans le respect de la hiérarchie des usages	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir le bois énergie - Animer une cellule biomasse « élargie » intégrant un suivi de la consommation réelle de la ressource
IV. Gérer durablement la forêt et la ressource	2. Relever le défi du changement climatique	7. Mobiliser le bois-énergie en alternative aux énergies fossiles	<ul style="list-style-type: none"> - Conforter la position du bois énergie dans le mix des ENR actuelles dans une démarche d'optimisation des consommations - Réduire les émissions atmosphériques du bois énergie
	5. Accroître et optimiser la mobilisation des bois	1. Mettre en œuvre la stratégie de mobilisation	<ul style="list-style-type: none"> - Considérer les objectifs de mobilisation du PRFB comme les valeurs guides pour l'ensemble des acteurs de la filière
		2. Améliorer l'accès physique à la ressource forestière	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer un schéma régional d'itinéraires de ressources forestières - Quantifier les besoins en desserte - Développer la desserte dans le respect des enjeux environnementaux
		3. Optimiser l'exploitation forestière pour assurer un approvisionnement régulier prioritairement local	<ul style="list-style-type: none"> - Consolider le maillon des entreprises de travaux forestiers - Soutenir les actions de structuration de la demande par des contractualisations pluriannuelles
		4. Assurer une animation dynamique et contrôlable en faveur d'une mobilisation pérenne	<ul style="list-style-type: none"> - Animer en faveur du regroupement foncier en propriété privée - Animer en faveur de l'accompagnement en gestion de propriétaires privés vers une structure organisée et de la contractualisation - Animer en faveur de la mobilisation de bois supplémentaire dans les forêts en retard de gestion - Favoriser l'émergence de dynamiques collectives régionales ou supra-régionales
		5. S'assurer de la réalisation effective du programme des coupes prévues dans les documents de gestion durable	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les possibilités d'exploitation des données numérisées des DGD - Etablir des plans de contrôle annuels (accord cadre CRPF-Etat pour la coordination des contrôles dans le privé)

- Thème / Périmètre : Biomasse bois forestier
- Problématique :
 - Sujet 1 : comment développer des projets dans les zones où se situe la ressource ?
 - Sujet 2 : comment faciliter le transport de bois des zones riches en ressources vers les zones consommatrices ?
- Objectif : travailler sur les **actions à mettre en place pour résoudre la problématique ci-dessus**

Sujet 1 : comment développer des projets dans les zones où se situe la ressource ?

Exposé des motifs (à titre indicatif, non-exhaustif) :

- Les objectifs de mobilisation complémentaire du PRFB vont générer des volumes supplémentaires de bois énergie
- L'entrée en production des peuplements renouvelés post-tempête de 1999 va générer des volumes de petits bois qui ne seront valorisables qu'en bois énergie
- Il y a des enjeux économiques, sylvicoles et environnementaux forts à valoriser les ressources en bois énergie localement en circuits courts

Quelques considérations (à titre indicatif, non-exhaustif) :

- Il faut éviter les conflits d'usage (bois d'industrie / bois énergie)
- Les industriels (process) et les collectivités (chauffage) ont un rôle moteur dans le développement de filières bois énergie locales
- Les projets de chaufferies bénéficient d'aides (Fonds Chaleur de l'ADEME...)
- La conjoncture (prix du gaz / fioul) et les hivers doux des dernières années provoquent des stocks de bois énergie en forêt difficilement mobilisables à un coût acceptable

Sujet 2 : comment faciliter le transport de bois des zones riches en ressources vers les zones consommatrices ?

Exposé des motifs (à titre indicatif, non-exhaustif) :

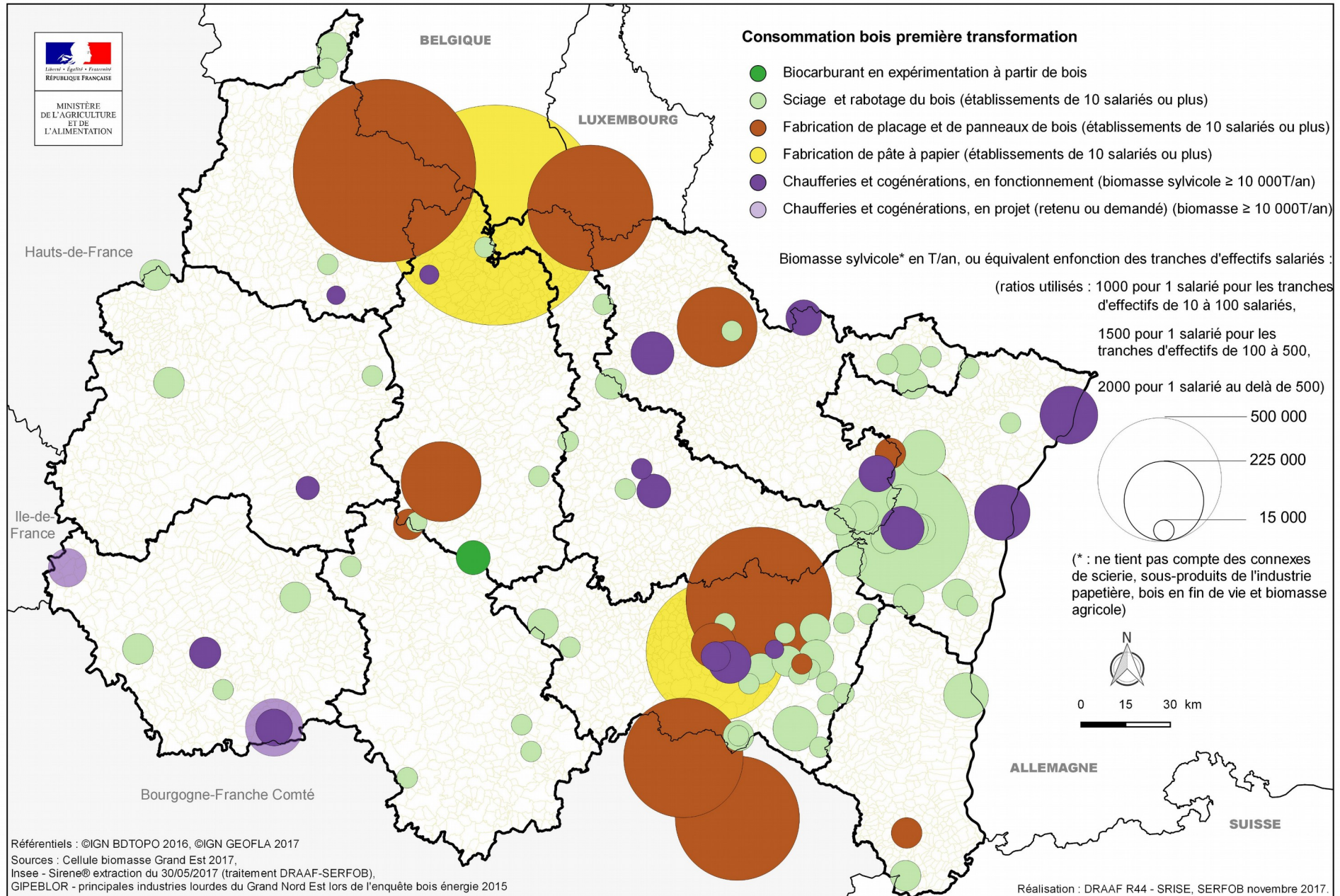
- Certaines zones de la région sont fortement productrices de bois énergie mais portent peu de chaufferies
- D'autres zones sont fortement consommatrices mais exploitent déjà l'essentiel de leurs ressources en bois énergie
- Le développement des transports ferroviaires et fluviaux permettrait de libérer d'autant les voies routières

Quelques considérations (à titre indicatif, non-exhaustif) :

- La région Grand Est dispose d'un réseau fluvial de premier ordre
- Les transports ferroviaires et fluviaux génèrent des ruptures de charge mais peuvent être économiquement viables sur de grandes distances
- Le transport intermodal de containers peut permettre de réduire les ruptures de charges par rapport au transport en vrac
- Des rayons d'approvisionnement jusqu'à 100 km conduisent probablement à ce que des camions de bois se croisent sur les routes

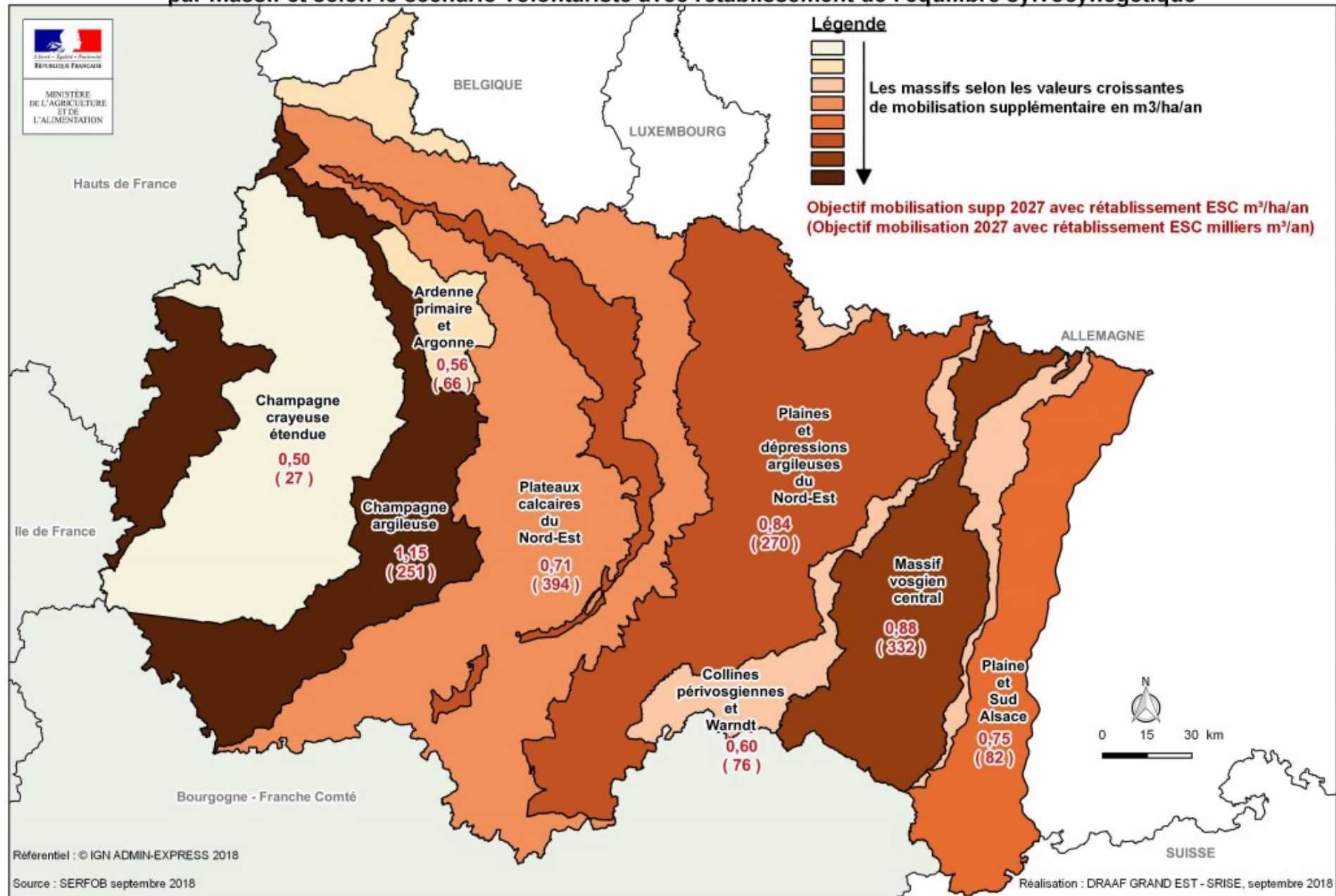
Cartes illustrant la problématique

Consommation bois première transformation



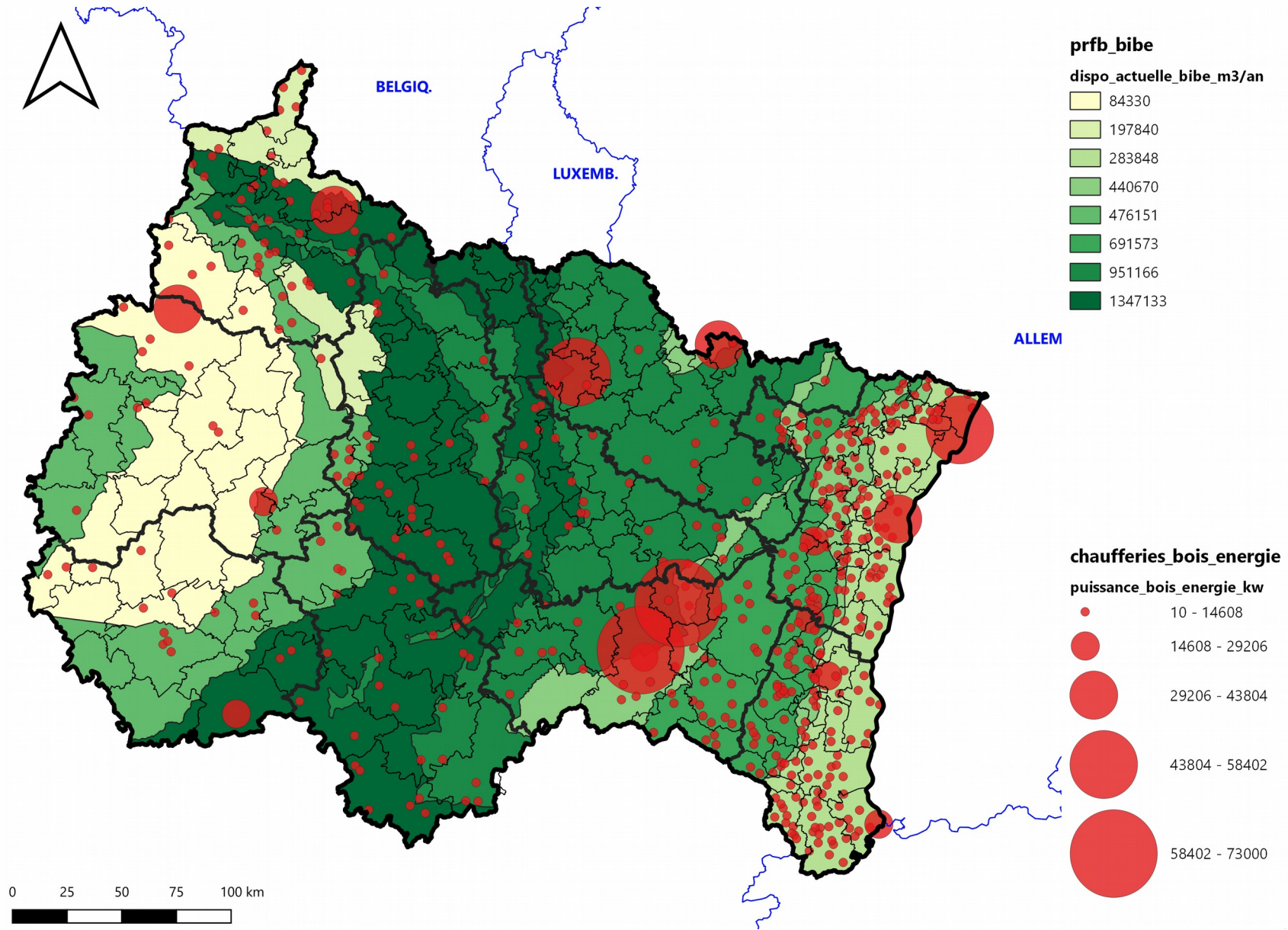
Cartes illustrant la problématique

Objectifs de mobilisation supplémentaires du PRFB à l'échéance 2027, à l'hectare, par massif et selon le scénario volontariste avec rétablissement de l'équilibre sylvocynégétique



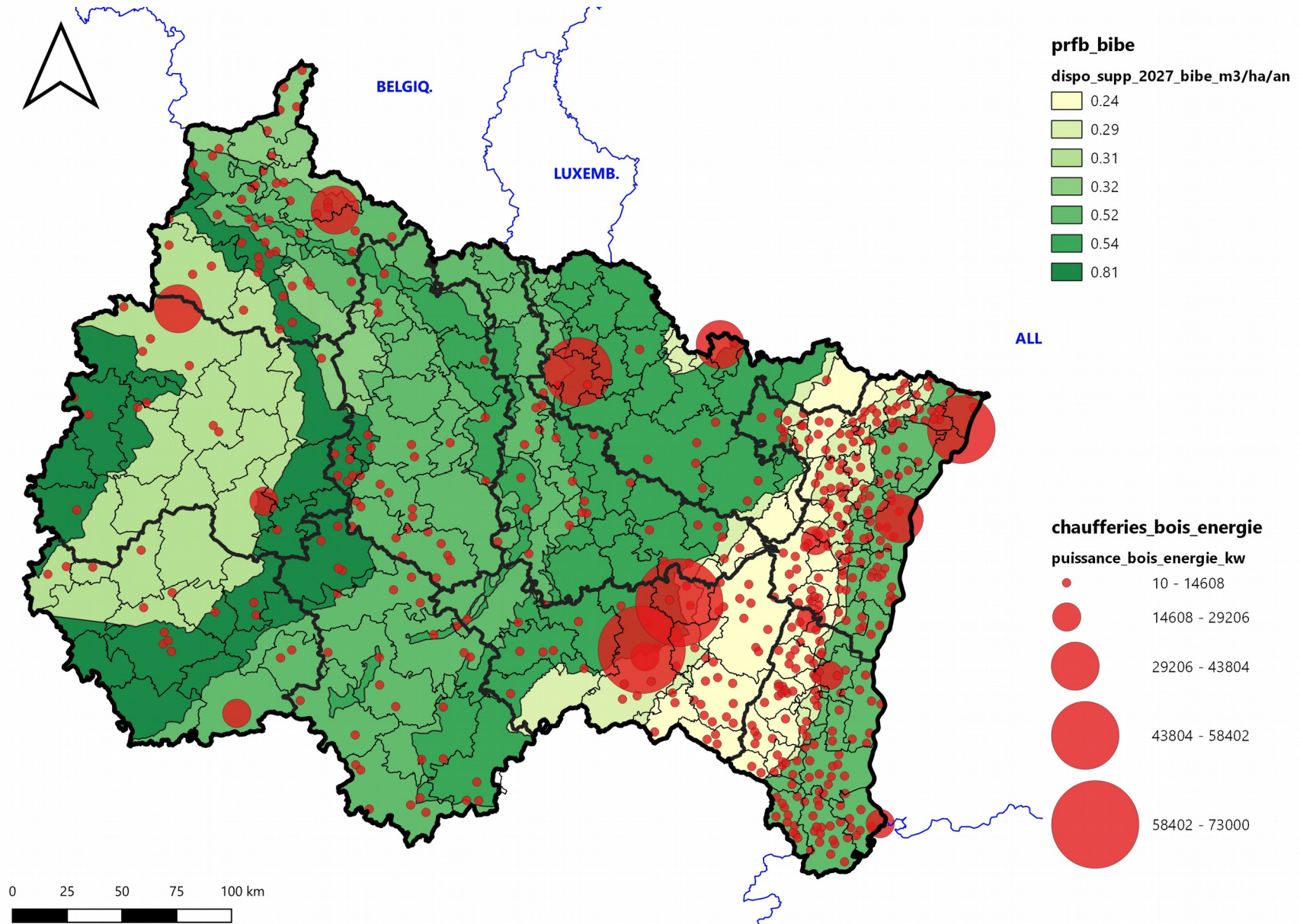
Cartes illustrant la problématique

Production actuelle de BIBE forestier par massifs (m³ / an) et puissances installées actuelles en bois énergie (chaleur et cogénération) par communes (kW)



Cartes illustrant la problématique

Production supplémentaire 2027 de BIBE forestier par massifs (m³ / ha / an) et puissances installées actuelles en bois énergie (chaleur et cogénération) par communes (kW)



Travail sur les pistes d'actions



- Lister les pistes d'actions complémentaires
 - Utilisation des post-it
 - En plénière, filtré par des coordonnateurs (1 pour 4) avant de faire remonter l'action à l'ensemble

Hiérarchisation des actions



Appel à candidatures



- Pour chaque action :
 - Quels organismes se portent volontaires pour être partenaire ?
 - Quels organismes se portent volontaires pour piloter, être responsable de l'action ?

Elaboration des fiches actions



- A compléter
 - À plusieurs
 - Par les pilotes et partenaires de l'action

Fiches actions

Thème	Nom de l'action proposée	Contributeurs à cette fiche
Les enjeux / À quel besoin répond elle ?	Objectifs visés, descriptif sommaire	
Les freins actuels	Leviers à activer / conditions de réussite	Les autres compétences techniques et partenaires à mobiliser <i>Qui</i> <i>pour quoi faire ?</i>
Rôle des instances régionales : que peut / doit faire la Région, l'ADEME, la DREAL, la DRAAF		
Échéances / calendrier	Mécanismes de financement	

PROCHAINES ÉCHÉANCES



- Rédaction des fiches actions pour début septembre 2019 au plus tard
 - Contacts :
 - Esther GERVAIS : Esther.GERVAIS@grandest.fr
 - Raphaël LAUTH : Raphael.LAUTH@grandest.fr
 - Isabelle WURTZ : isabelle.wurtz@agriculture.gouv.fr
- Schéma régional biomasse :
 - Fin 2019
 - Consolidation et validation du plan d'actions
 - Restitution des travaux au COPIL
 - Début 2020
 - Restitution des travaux aux acteurs

CLÔTURE

